



DESCRIPTIF DE FONCTIONS

Intitulé du poste :	Conseiller·ère – Réseau d'accès au financement climatique (CFAN) aux États fédérés de Micronésie
Division/Programme et Section/Projet (le cas échéant) :	Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES)
Lieu d'affectation :	Pohnpei, États fédérés de Micronésie
Supérieur·e hiérarchique :	Coordonnateur·rice – financements climatiques
Nombre de personnes supervisées :	0
Objet du poste :	La personne titulaire du poste apporte un soutien au ministère des Finances et de l'Administration des États fédérés de Micronésie pour favoriser l'accès aux financements climatiques et permettre ainsi au pays de réaliser ses objectifs climatiques.
Date :	Juin 2023

Contexte institutionnel et organigramme

Le Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES) pilote et met en place un soutien permettant de renforcer l'assistance technique et la coordination stratégique dans l'optique de concevoir et de mettre en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en partenariat avec les membres de la CPS et les bailleurs de fonds, conformément au [Plan stratégique 2022–2031](#) de la CPS. Le Programme CCES supervise et coordonne également la mise en œuvre de la politique générale de durabilité environnementale des divisions et des activités de la CPS.

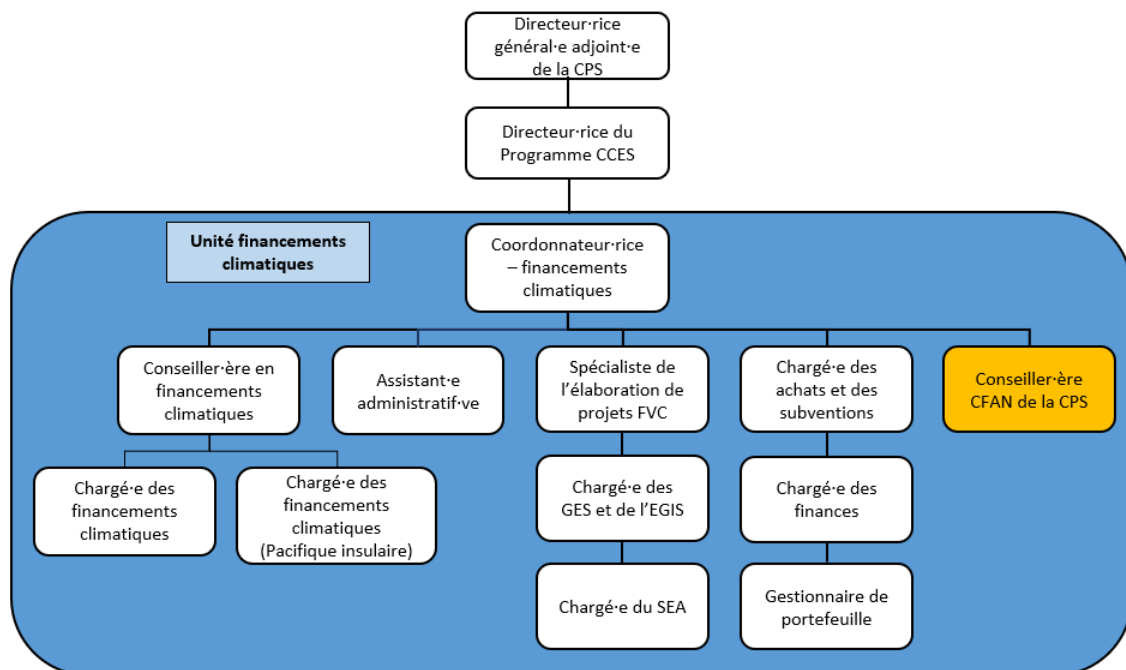
Au sein du Programme CCES, l'Unité financements climatiques (CFU) a été mise en place dans l'objectif d'élaborer et de coordonner les projets financés par le Fonds vert pour le climat (FVC), par le Fonds d'adaptation (FA) et par d'autres bailleurs soutenant des projets liés au changement climatique, en collaboration avec les pays membres éligibles et toutes les divisions de la CPS.

À ce titre, la CFU fait office de partenaire d'exécution régional pour le Réseau d'accès au financement climatique (CFAN), qui a été créé pour aider les pays en développement à accéder aux financements et à réaliser ainsi leurs objectifs climatiques. Par l'intermédiaire d'un réseau de conseillers en financements climatiques hautement qualifiés, le CFAN renforce les capacités à 1) recenser les sources de financement climatique, 2) nouer des relations avec les organismes de financement climatique et 3) structurer le financement des investissements relatifs à l'adaptation et à l'atténuation. Le CFAN intervient dans l'ensemble des pays en développement, en se concentrant sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Ainsi, le·a Conseiller·ère – CFAN fait partie d'un groupe mondial de conseillers en financements climatiques et s'emploie particulièrement à favoriser l'accès aux financements climatiques aux États fédérés de Micronésie.

Sous la supervision du/de la Coordonnateur-riche – financements climatiques de la CPS, le/la Conseiller-ère – CFAN aux États fédérés de Micronésie est engagé-e pour une période d'un an par l'Unité financements climatiques de la CPS et l'autorité nationale désignée des États fédérés de Micronésie au sein du ministère des Finances, et son contrat pourra éventuellement être prolongé en fonction de ses résultats. Sa mission consiste à favoriser l'accès à des sources nationales et internationales de financement climatique public et privé et à structurer les investissements dans les domaines prioritaires des États fédérés de Micronésie en matière d'adaptation et d'atténuation, conformément aux priorités stratégiques fixées au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN) des États fédérés de Micronésie, aux plans nationaux d'adaptation et à d'autres plans, stratégies et politiques nationaux liés au changement climatique.

Une fois engagé-e, le/la Conseiller-ère – CFAN suit un programme de formation de plusieurs mois, organisé par cohortes, qui comprend une formation technique sur les financements climatiques ainsi que l'établissement de relations avec des institutions financières publiques et privées. Ensuite, dans le cadre du Réseau, la personne titulaire du poste continue de recevoir un appui technique pendant toute la durée de son contrat et bénéficie de conseils entre pairs.. Elle anime également des ateliers sur les financements climatiques à l'intention des fonctionnaires afin de transmettre ces compétences, en veillant à créer des capacités durables dans les pays au moyen du transfert de connaissances aux fonctionnaires.

Le schéma ci-dessous indique où le poste de Conseiller-ère – CFAN se situe dans la structure organisationnelle de la CPS.



Domaines de résultats essentiels (Objectifs)

Sous la supervision du/de la Coordonnateur-riche – financements climatiques et en collaboration avec l'autorité nationale désignée des États fédérés de Micronésie (Chef·fe d'équipe, Coordonnateur-riche national·e et Conseiller-ère en financements climatiques – FVC) et le ministère des Affaires étrangères des États fédérés de Micronésie (autorité désignée du FA), le poste de Conseiller-ère – CFAN aux États fédérés de Micronésie englobe les domaines de résultats essentiels/objectifs suivants :

- Apporter un soutien aux pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie dans le cadre de la définition, de l'élaboration, de la conception et de la mise en œuvre de projets liés au changement climatique bénéficiant de sources de financement multilatérales et/ou bilatérales ;
- Fournir des conseils techniques, et proposer des activités de sensibilisation et de formation aux représentants concernés des pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie sur les bailleurs de fonds climatiques,

- s'agissant de leur fonctionnement, de leurs exigences et des processus d'élaboration de projets liés au changement climatique ;
- Aider les pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie à fournir des conseils stratégiques sur les activités du pays en matière de changement climatique et à interagir avec les bailleurs de fonds sur des projets liés au changement climatique ; et
 - Appuyer la coordination, la gestion et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique pilotés par les États fédérés de Micronésie.

Une description générale des performances attendues dans les domaines précités est fournie ci-dessous.

<i>Responsabilités du-de la titulaire du poste</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
<p>Objectif 1 : Apporter un soutien aux pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie dans le cadre de la définition, de l'élaboration, de la conception et de la mise en œuvre de projets liés au changement climatique bénéficiant de sources de financement multilatérales et/ou bilatérale (45 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils stratégiques aux pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie en ce qui concerne les possibilités de financement dans le domaine du changement climatique, ainsi que l'aide que peut leur apporter le CFAN pour élaborer et mettre en œuvre des projets, en mettant l'accent sur les réserves de projets prioritaires déterminés par les États fédérés de Micronésie dans le cadre de la deuxième reconstitution du FVC (FVC-2) ; • Sur demande, appuyer la définition, l'élaboration et la présentation de demandes de financements climatiques, notamment en explorant l'éventail de sources de financement, en encourageant les parties prenantes à respecter les exigences des demandes de financement et en évaluant les instruments financiers afin de structurer les investissements ; • Collaborer, en fonction des besoins, à l'élaboration des demandes de financement ciblant de multiples bailleurs de fonds avec le-la Conseiller-ère en financements climatiques, qui bénéficie d'un soutien dans le cadre du Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires ; • Réaliser des évaluations de pré faisabilité des programmes et projets d'investissement climatique en faisant intervenir toutes les parties prenantes concernées ; • Réaliser et/ou faciliter une analyse financière, économique, sociale et réglementaire tout au long des phases de conception et d'élaboration de projet, en collaboration avec les équipes des pays et les interlocuteurs au sein des pouvoirs publics ; • Appuyer et maintenir une collaboration harmonieuse et étroite entre les partenaires institutionnels et techniques qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de financement climatique dans le pays ; et • Coordonner les contributions entre les administrations/organismes publics, et au sein de ceux-ci, afin d'accélérer les projets au moyen de la réserve d'investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie (par exemple les autorités nationales désignées et autres référents chargés du changement climatique), ainsi que les partenaires du développement, sont pleinement conscients du soutien potentiel que le CFAN peut apporter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets liés au changement climatique ; • Une réponse professionnelle est apportée en temps voulu aux demandes formulées par les pouvoirs publics pour obtenir un appui en matière de définition, d'élaboration, de conception et de mise en œuvre de projets au titre du FA et d'autres projets relatifs au changement climatique, ainsi qu'à leurs autres demandes ponctuelles ; • Les projets liés au changement climatique sont conçus, élaborés et mis en œuvre dans les délais impartis, de manière professionnelle et harmonieuse, conformément aux exigences des bailleurs de fonds et aux priorités des États fédérés de Micronésie ; • Les collaborations avec les partenaires institutionnels et techniques qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets liés au changement climatique dans le pays sont professionnelles et efficaces ; et • La coordination entre les administrations/organismes publics, et au sein de ceux-ci, afin d'accélérer les projets au moyen de la réserve d'investissements est harmonieuse et rigoureuse.

<p>Objectif 2 : Fournir des conseils techniques, et proposer des activités de sensibilisation et de formation aux représentants concernés des pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie sur les bailleurs de fonds climatiques, s’agissant de leur fonctionnement, de leurs exigences et des processus d’élaboration de projets liés au changement climatique (25 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au programme de formation de Conseiller-ère du CFAN et l’achever avec succès. • Aider le CFAN à concevoir et à animer des activités de renforcement des capacités à l’échelon national afin de soutenir le transfert de compétences et de connaissances aux agents locaux dans les ministères et administrations publiques concernés ; • Participer activement à la communauté du CFAN, notamment en représentant le CFAN lors de manifestations et de réunions externes, ainsi qu’en renforçant la valeur ajoutée du CFAN au moyen de l’apprentissage entre pairs, de l’échange de connaissances et d’activités en groupes ; • Offrir des services de formation, d’information, de conseils techniques et de sensibilisation aux administrations/organismes publics concernant les politiques, les modalités et les différentes exigences des bailleurs de fonds climatiques en matière d’élaboration et de mise en œuvre de projets, en collaboration avec le-la Conseiller-ère en financements climatiques – FVC ; et • Fournir aux administrations/organismes publics des informations actualisées sur l’élaboration et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique, ainsi que sur les priorités des États fédérés de Micronésie et d’autres pays en matière de changement climatique dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes publics disposent d’informations à jour sur les exigences des bailleurs de fonds climatiques (notamment les possibilités) en ce qui concerne l’élaboration et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique, ainsi que sur les priorités des États fédérés de Micronésie et d’autres pays en matière de changement climatique dans la région ; et • Les organismes publics bénéficient d’une assistance technique pour définir leurs principes en matière de changement climatique et la théorie du changement y afférent, et pour répondre aux critères d’investissement des bailleurs de fonds.
<p>Objectif 3 : Aider les pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie à fournir des conseils stratégiques sur les activités du pays en matière de changement climatique et à interagir avec les bailleurs de fonds sur des projets liés au changement climatique (15 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter des contributions à la stratégie nationale des États fédérés de Micronésie en matière de financement climatique, afin d’améliorer l’accès au financement climatique et carbone, de créer un instrument national de financement pour l’ensemble des projets liés au changement climatique, de coordonner les recommandations au sein des systèmes publics de gestion financière dans l’objectif de permettre un échange d’expériences à travers le pays et d’harmoniser l’établissement de rapports multilatéraux sur les financements climatiques à l’échelon national, au besoin ; • Dans la mesure du possible, appuyer le recensement de possibilités de financement de projets au moyen de ressources nationales, dans le but de renforcer l’appropriation par le pays ; • Fournir des conseils stratégiques aux pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie afin 	<ul style="list-style-type: none"> • Des contributions sont apportées à la stratégie nationale des États fédérés de Micronésie, au besoin ; • La personne titulaire du poste participe aux manifestations et aux réunions liées au changement climatique, le cas échéant ; • Une collaboration étroite et des relations suivies harmonieuses sont établies avec les bailleurs de fonds dans le domaine du changement climatique ; • Des réponses appropriées sont données en temps voulu aux questions et demandes formulées les bailleurs soutenant des projets liés au changement climatique ; • Un avis éclairé est fourni en temps voulu aux pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie en matière de mobilisation de ressources ; • À la demande des pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie, des rapports, des notes d’information et d’autres documents de grande qualité sont soumis

<p>d'appuyer la collaboration étroite avec les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux dans le domaine du changement climatique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie à fournir des conseils stratégiques sur la mobilisation de ressources, en collaboration avec le-la Conseiller-ère en financements climatiques, qui bénéficie d'un soutien dans le cadre du Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires ; • Lorsque les pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie le jugent approprié, participer à la programmation mondiale ou aux manifestations régionales liées au changement climatique ; et • Coopérer et collaborer avec l'Unité financements climatiques concernant les activités de celle-ci et les contributions au Programme CCEs aux États fédérés de Micronésie. 	<p>en temps et en heure afin d'étayer les principales possibilités de collaboration et de manifestations liées au financement climatique, au besoin ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les réunions confiées sont planifiées, organisées et menées avec succès.
<p>Objectif 4 : Appuyer la coordination, la gestion et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique pilotés par les États fédérés de Micronésie (15 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les administrations publiques des États fédérés de Micronésie (dont l'aide publique au développement), aux niveaux fédéral et étatique, à superviser le flux de financements climatiques vers les échelons étatiques et locaux, notamment en veillant à ce que le financement de projet soit suivi à tous niveaux et à ce que les initiatives ne soient pas redondantes ; • Appuyer les pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie pour la coordination de la mise en œuvre de projets liés au changement climatique, en particulier le programme d'accès direct amélioré, afin de veiller à ce que les flux de financements climatiques atteignent les bénéficiaires finaux, notamment pour : préparer les mandats, soutenir les processus d'achat, superviser et gérer les consultants et les autres membres du personnel, examiner les livrables et les factures, surveiller le budget et les dépenses, préparer et examiner des rapports techniques, des rapports d'avancement et des rapports financiers, et établir des rapports sur le projet pour les bailleurs de fonds, selon les besoins et en coordination avec les équipes respectives de gestion du projet ; et • Apporter un soutien ponctuel aux pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie pour la gestion et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un soutien professionnel est apporté en temps opportun aux administrations publiques des États fédérés de Micronésie (notamment l'aide publique au développement) aux échelons fédéral et étatique ; • Les processus de mise en œuvre de projets, le cycle des projets et les consultants sont gérés efficacement ; et • Une réponse professionnelle est apportée en temps voulu aux demandes ponctuelles des pouvoirs publics des États fédérés de Micronésie.

Les critères de performance ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l'objet d'une discussion entre la personne titulaire du poste et son·sa supérieur·e hiérarchique dans le cadre du processus d'amélioration des résultats.

Tâches courantes les plus complexes

Le principal enjeu de ce poste est de travailler en étroite collaboration avec les divers ministères, bailleurs de fonds externes multilatéraux et bilatéraux, et d'autres organisations partenaires (notamment le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique [FIP], le Programme régional océanien de l'environnement [PROE], l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], le Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF] et l'Organisation mondiale de la Santé [OMS]) en vue de définir et d'élaborer des projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, dans une multitude de domaines thématiques. La personne titulaire du poste devra mobiliser de solides compétences techniques, tout en faisant preuve d'un engagement actif, en établissant de nouvelles relations et en renforçant les liens existants.

Les enjeux spécifiques sont les suivants :

- Connaître le contexte de la gouvernance climatique internationale, notamment ses aspects financiers.
- Bien connaître le contexte de développement océanien (questions environnementales et sociales) et la science des impacts du changement climatique.
- Gérer la complexité des règles et des procédures des bailleurs soutenant des projets liés au changement climatique (élaboration de projet, établissement de rapports et systèmes financiers).
- Être à même de proposer des activités de renforcement des capacités sur les exigences à respecter en matière d'élaboration de projets liés au changement climatique.
- Contribuer à l'élaboration, dans des délais serrés, de projets très complexes pouvant réunir un grand nombre de partenaires dans de multiples secteurs du développement (agriculture, pêches, santé, transport, etc.).
- Travailler dans un contexte institutionnel complexe.
- Coordonner un large éventail de parties prenantes en vue de l'élaboration, de la conception et de la mise en œuvre de projets efficaces.
- Présenter des points d'information, des communications institutionnelles et des rapports destinés aux bailleurs de qualité et convaincants.
- Gérer des tâches de nature différente.
- Répondre rapidement à des demandes de conseils multiples, ponctuelles et souvent urgentes.
- Comprendre les enjeux d'ordre culturel, liés au genre et à d'autres questions sociales en Océanie.

Relations fonctionnelles et compétences relationnelles

Principaux interlocuteurs internes et externes	Types d'échanges les plus fréquents
<p>Externes : Principaux interlocuteurs externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe de l'autorité nationale désignée (Secrétaire du ministère des Finances, Chef-fe d'équipe, Coordonnateur-riche national-e, Assistant-e administratif-ve et Conseiller-ère en financements climatiques – FVC) • Agents des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux • Représentants des services nationaux et étatiques des États fédérés de Micronésie (notamment l'autorité désignée du ministère des Affaires étrangères) • Secteur privé, société civile, organisations régionales, bailleurs de fonds et autres partenaires du développement qui participent aux efforts d'atténuation et d'adaptation aux États fédérés de Micronésie et dans le Pacifique 	<p>Le-La Conseiller-ère – CFAN travaillera en étroite collaboration avec les interlocuteurs externes en vue de veiller à ce que les projets soient définis, élaborés, conçus et mis en œuvre en respectant le calendrier. Il-Elle fournira également des documents d'information à toutes les parties pertinentes, si nécessaire. Il-Elle choisit la meilleure démarche entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriels : requêtes, envoi de formulaires et documents, collaboration quotidienne • Téléphone/Skype/MS Teams/Zoom/etc. : lorsqu'aucune trace écrite n'est requise et efficacité supérieure au courriel • Échanges directs sur place avec les agents basés à Pohnpei et bureaux compétents dans les différents États ou d'autres partenaires • Participation à des réunions et séminaires.

<ul style="list-style-type: none"> • Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) • Îles Marshall en tant que Coordonnateur du Réseau CFAN (Directeur·rice du CFAN, Responsable de projets du CFAN, Responsable régional·e pour l’Océanie, Collaborateur·rice principal·e) • Autres conseillers du CFAN 	
<p>Internes : Principaux interlocuteurs internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si nécessaire, Directeur·rice général·e et Directeur·rice adjoint·e de la CPS : Sciences et capacité et Directeur·rice adjoint·e : Opérations et intégration • L’ensemble des membres du Programme CCES, notamment le·la Directeur·rice du CCES, le·la Coordonnateur·rice – financements climatiques, le·la Conseiller·ère en financements climatiques (entre autres, le·la Conseiller·ère CFAN/CPS), le·la Chargé·e des financements climatiques, l’Assistant·e administratif·ve de l’Unité financements climatiques, etc. • Toutes les divisions de la CPS <ul style="list-style-type: none"> • Tous les services généraux de la CPS 	<p>Le·La Conseiller·ère – CFAN travaillera en étroite collaboration avec les interlocuteurs internes en vue de veiller à ce que les projets soient définis, élaborés, conçus et mis en œuvre en respectant le calendrier. Il·Elle fournira également des documents d’information à toutes les parties pertinentes, si nécessaire. Il·Elle choisit la meilleure démarche entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriels : requêtes, envoi de formulaires et documents, collaboration quotidienne • Téléphone/Skype/MS Teams/Zoom/etc. : lorsqu’aucune trace écrite n’est requise et efficacité supérieure au courriel • Échanges directs sur place avec les agents basés au Bureau régional pour la Micronésie ou d’autres partenaires • Participation à des réunions et séminaires.

Niveau de délégation

Budget de fonctionnement : 0 euro

Niveau autorisé d’engagement de dépenses ne requérant pas l’aval du·de la supérieur·e hiérarchique : 0 euro

Profil personnel

Cette section vise à décrire les compétences requises pour que le·la titulaire du poste puisse exécuter ses fonctions à 100 % d’efficacité. (Cette description ne correspond pas nécessairement au profil du·de la titulaire actuel·le du poste.) Il peut s’agir d’une combinaison de connaissances et d’expériences, de qualifications ou d’acquis équivalents, ou encore de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences propres au poste considéré.

Qualifications

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de cycle supérieur en économie, financement climatique, économie de l’environnement, développement durable ou dans un domaine apparenté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat en gestion ou élaboration de projet. • Certificat en science et/ou gouvernance du changement climatique.

Connaissances et expérience

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins sept ans d’expérience professionnelle dans le domaine du financement climatique ou 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance du contexte océanien, notamment du paysage institutionnel régional, de

<p>dans un domaine apparenté, de préférence pour une institution financière ou une agence de développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de la mobilisation et de la structuration de financements dans le cadre d'investissements climatiques. • Expérience d'organismes internationaux de financement climatique (par exemple, FVC ou FA), en particulier les aspects techniques des activités d'adaptation et d'atténuation. • Aptitude avérée à élaborer des demandes de financement conformément aux exigences de divers fonds de financement climatique. • Facilité avérée à nouer des relations et compétences en matière d'animation. • Parfaite maîtrise de l'anglais, à l'oral et à l'écrit. • Disposition et aptitude à s'engager dans les activités au sein des pays et à effectuer des déplacements au besoin, dans la mesure du possible. • Expérience professionnelle dans les pays en développement (de préférence, les petits États insulaires en développement) sur des questions liées au climat et au développement. 	<p>la gouvernance du changement climatique et du développement durable, et des questions scientifiques associées à l'adaptation aux effets du changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solides connaissances des objectifs, modalités, politiques et exigences du FVC et du FA. • Expérience de la fourniture d'une assistance technique à l'échelon national sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. • Expérience du travail avec les décideurs. • Expérience de la gestion de personnel. • Compétences en préparation de budgets et établissement de rapports. • Expérience des méthodes de travail participatives et consultatives avec les parties prenantes. • Connaissances en matière de changement climatique, de financement climatique, d'énergie et d'infrastructures.
--	---

Compétences clés/qualités personnelles/compétences spécifiques

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l'on peut attendre à 100 % d'efficacité.

Niveau expert	<ul style="list-style-type: none"> • Une parfaite maîtrise de l'anglais, à l'oral et à l'écrit, est indispensable pour communiquer avec les représentants des pays membres de la CPS et les partenaires du développement. • Bonne connaissance des questions d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets dans le Pacifique. • Aptitude à fournir des services de haute qualité. • Capacité à fournir des conseils stratégiques et une réflexion novatrice. • Compétences avérées en élaboration et gestion de projets. • Excellentes capacités analytiques et rédactionnelles.
Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente compréhension du contexte de la coopération pour le développement et de ses principaux acteurs en Océanie. • Questions d'égalité et d'équité de genre. • Mesures de protection environnementale et sociale. • Aptitude attestée à travailler dans un contexte multiculturel. • Capacité avérée à prendre des initiatives et à travailler en autonomie. • Sens de la communication et aisance à évoluer dans la sphère politique. • Capacité à travailler au sein d'une petite équipe, couplée à de solides compétences relationnelles. • Aptitude en coordination et collaboration. • Souplesse et capacité avérée de respecter les délais fixés. • Préparation de budgets et rapports financiers. • Maîtrise des logiciels de bureautique habituels.
Connaissance pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership.
Connaissance élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à gérer des informations confidentielles de manière professionnelle.

Comportements déterminants

*Dans le cadre du processus d'amélioration de la performance, tous les agents sont évalués au regard des **comportements déterminants** suivants :*

- Changement et innovation
- Compétences interpersonnelles
- Esprit d'équipe
- Promotion de l'équité et de l'égalité
- Discernement
- Perfectionnement individuel
- Grande capacité de communication et aisance relationnelle
- Engagement / Responsabilité

Qualités personnelles

- Sens aigu de la déontologie et de l'éthique
- Affabilité
- Sens aigu avéré du service client

Modification du descriptif de fonctions

Il peut se révéler nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de fonctions en raison de la nature évolutive du milieu de travail, et notamment de l'évolution technologique ou statutaire. La CPS peut apporter les modifications requises, le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont des activités de planification connexes.